

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sylvie Pelletier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/bd1e84c869a10d377d42e37d>

Date d'obtention : 2024-03-24 04:03:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode permet de mieux outiller les intervenants scolaires afin qu'ils agissent rapidement et efficacement lors de situation de sextage entre jeunes du secondaire. En agissant rapidement, on peut freiner la diffusion d'images/vidéos, permettant de préserver l'intégrité physique et psychologique des victimes. La méthode permet aussi de mieux concerter les actions des intervenants (collecte d'infos à l'école, intervention des policiers, etc...) et d'accélérer le processus judiciaire lorsque requis par les événements. En tant que direction scolaire, j'accueille cette méthode à bras ouverts parce qu'intervenir dans des situations de sextage est toujours délicat. La trousse nous guide et nous rassure.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation me permet de mieux comprendre mon rôle en tant qu'intervenante scolaire, de mieux connaître les limites de mes interventions et ainsi ne pas nuire à la suite des procédures (policières, judiciaires). Grâce à cette formation, j'interviendrai avec plus de confiance, les questions de la trousse m'aidant à circonscrire mon intervention. Je m'efforcerai de rassurer les élèves lors des rencontres, d'utiliser un ton réconfortant afin qu'ils se sentent compris et accompagnés.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai m'assurer qu'ils se sentent soutenus. Si je sens qu'ils pourraient être à risque, je devrai leur fournir le soutien requis auprès des spécialistes de l'école (conseiller, psychologue). Je devrai les rassurer afin qu'ils ne sentent pas jugés par leurs actes lorsque j'aurai à leur poser des questions difficiles, donc de faire la distinction entre les personnes qu'ils sont et des erreurs de jugement pouvant les avoir amenés à du sextage. Un ton assuré mais réconfortant leur permettra de répondre aux questions tout en se sentant en confiance et compris. Ils seront ainsi plus à même de collaborer à l'intervention. Je m'assurerai aussi de préserver leur identité et la confidentialité des informations que je recueillerai.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

